

Écrit par le 5 novembre 2024

# Accidents du travail : la France mauvaise élève en Europe

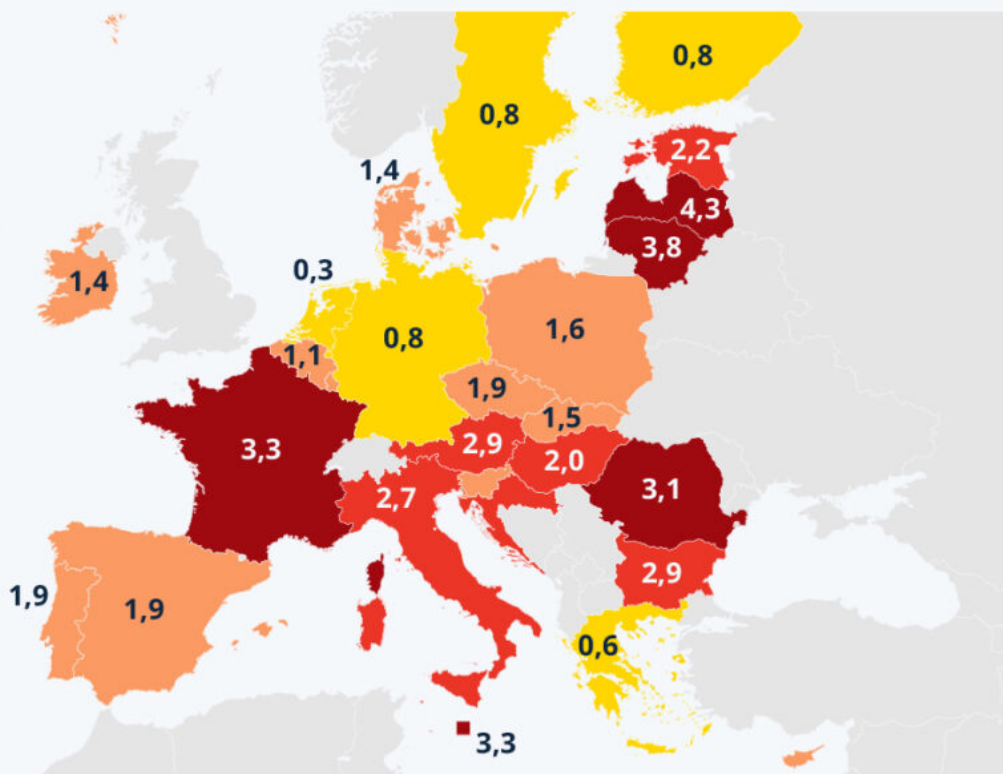
## Accidents du travail : la France mauvaise élève en Europe

Nombre de décès liés aux accidents de travail pour 100 000 employés en 2021, par pays



Moyenne de l'UE  
**1,8**

- 3,0-4,3
- 2,0-2,9
- 1,0-1,9
- 0,3-0,9



Source : Eurostat



**statista**

Écrit par le 5 novembre 2024

En 2021, 2,88 millions d'accidents non mortels ayant entraîné au moins quatre jours d'arrêt de travail et 3 347 accidents du [travail](#) mortels ont été recensés dans l'Union européenne (UE). Comme le montre notre carte basée sur les données d'[Eurostat](#), la France fait partie des mauvais élèves européens en matière de sécurité sur le lieu de travail, avec 674 décès considérés comme accidents du travail recensés en 2021, soit 3,3 pour 100 000 employés (contre 1,8 en moyenne dans l'UE). En d'autres termes, cela signifie que presque deux salariés meurent chaque jour au travail en France.

Le nombre d'accidents mortels pour 100 000 travailleurs variait en 2021 de moins de 1,0 aux Pays-Bas, en Grèce, en Finlande, en Suède et en Allemagne à plus de 3,0 pour 100 000 employés en Roumanie, en France, à Malte, en Lituanie et en Lettonie. Les taux d'incidence les plus élevés parmi les États membres de l'UE étaient enregistrés en Lituanie et en Lettonie, avec respectivement 3,8 et 4,3 accidents mortels pour 100 000 travailleurs.

Au sein de l'UE, les secteurs de la [construction](#), des transports et de la logistique, de l'industrie manufacturière, ainsi que de l'[agriculture](#), de la sylviculture et de la pêche représentaient ensemble environ deux tiers (65,5 %) de tous les accidents du travail mortels en 2021 et près de la moitié (45,7 %) de tous les accidents du travail non mortels. Plus d'un cinquième (22,5 %) de tous les décès recensés au travail dans l'UE ont eu lieu dans le secteur de la construction, suivi du secteur des transports et de la logistique (16,7 %).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)